



Conseil Supérieur de la Magistrature

REPUBLIQUE MALDAGASCAR
Toliavana-Tanaharavana-Tandrosoana

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA CARRIERE DES MAGISTRATS

Antananarivo, le 12 août 2019

LE SECRETAIRE GENERAL pi

à

Destinataires in fine

N° : 2095 /CSM/SG/DCARR/EFF/19

Objet : Appel à candidatures

Lors de sa session du 06 au 09 août 2019, les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature ont pris la décision de lancer l'appel à candidatures aux postes suivants :

- **Premier Président de la Cour d'Appel de Toliara ;**
- **Président du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo.**

Les candidats doivent remplir les conditions spécifiques suivantes :

- Etre de 1^{er} grade ;
- Etre de bonne moralité, intègre et loyal, respectueux de l'éthique et de la déontologie du magistrat ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une quelconque condamnation ;
- Etre compétent, dynamique, prompt à dénouer une situation de crise et doté d'un esprit d'équipe, d'un sens de l'organisation et d'une bonne conscience professionnelle ;
- Etre une personne capable de gérer les magistrats et personnels placés sous son autorité ;
- Etre un agent de changement ;
- Avoir une capacité d'écoute ;
- Avoir suivi les formations initiales et/ou continues dispensées à l'ENMG.
- Avoir à son actif des années d'expérience dans la magistrature ;

Une connaissance des principes de base du management et un sens de leadership constituent des plus.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de motivation qui tient lieu de lettre d'engagement à l'exécution de la mission ;
- Un curriculum vitae avec photo d'identité récente.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **lundi 16 septembre 2019** au siège du Conseil, ou envoyés par voie postale à l'adresse suivante :

**Monsieur Le Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la magistrature
6, Rue Dr. ANDRIAMBELOMA Tsaralalàna**

NB : prière de préciser sur l'enveloppe la référence suivante : CJ/0919

RANADIALISON Angelo



DESTINATAIRES : Magistrats de 1^{er} grade

Copie à : Son Excellence Monsieur Le Président de la République.

« à titre de compte rendu »